

Réf: Dossier 213882

Avis de constitution

SOCIETE « ARTEX CONSTRUCTION »

Siège ABIDJAN YOPOUGON SELMER A 200 METRES
DU CARREFOUR DE LA COOPEC, Lot 3425, Ilot 379

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24 Avr 2023, et enregistrés au CEPICI le 02 Mai 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ARTEX CONSTRUCTION »

Objet : BTP (Conception, Etude, Construction, Réhabilitation, Rénovation, Charpente métallique), Commerce général, Import-Export, Diverses prestations.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 4,500,000 F CFA divisé en (450.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 450 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON SELMER A 200 METRES
DU CARREFOUR DE LA COOPEC, Lot 3425, Ilot 379

Dirigeant(s) M GNALI DALI SYLVAIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-02936 du 22/09/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°38695/GTCA/RC/2023 du 22/09/2023

